

Déclaration préalable CGT Point 2 Transformation Immobilière Panorama SDIT octobre 2023

« **Scale Up** » aller toujours plus haut, loin dans les économies

La direction de notre entreprise, dans sa quête inlassable de réductions de coûts, justifie son choix en prétendant qu'il existe une parfaite harmonie entre la réduction des effectifs et ses besoins. Pour ce faire, elle a opté pour une approche axée sur la réduction des dépenses, et le Plan Schéma Directeur Immobilier, appelé PSDI n'échappe pas à cette règle. L'entreprise s'engage dans une démarche de rationalisation, d'optimisation, de compression et de centralisation.

Elle mise sur la résilience des salariés pour faire passer ses projets de réduction de surface, du parc immobilier.

La direction de la DOGNE s'appuie principalement sur des ratios basés sur le nombre de sites occupés, le nombre de mètres carrés, de loyers rapportés au nombre de salariés pour justifier ses projets immobiliers, que ce soit à Nancy, Lille, Metz, Amiens, ou ailleurs. Sur le papier, avec ces chiffres, tout semble parfait, car tout semble se dérouler selon une logique mathématique.

On peut y lire par exemple :

Lille métropole, gain en surface 2385m², économie 391 000€, gain en CO2 38T

Lille OGS, gain en surface 7000m², économie 1 600 000 €, gain en CO2 112T

Toutes les mailles sont listées rigoureusement avec un esprit très cartésien.

| Maille | Gain en M2 | Economies en K€ | Gain Co2 en T |
|-------------------|------------|-----------------|---------------|
| Lille métropole | 2385 | 391 | 38 |
| Lille OGS | 7000 | 1600 | 112 |
| Artois Hainaut | 4427 | 420 | 70 |
| Artois Hainaut | 1014 | 92 | 16 |
| Champagne Ardenne | 417 | 19 | 6 |
| Champagne Ardenne | 871 | 126 | 13 |
| Lorraine Nord | 1278 | 178 | 20 |
| Lorraine Nord | 14000 | 729 | 144 |
| Lorraine Sud | 2571 | 371 | 41 |
| Lorraine Sud | 21000 | 946 | 336 |
| Franche Comté | 3600 | 552 | 57 |
| Franche Comté | 2472 | 254 | 38,4 |
| Franche Comté | 300 | 50 | 4,8 |
| Bourgogne | 6200 | 340 | 100 |
| Bourgogne | 1350 | 146 | 21 |
| | Gain en M2 | Economies en K€ | Gain Co2 en T |
| Total | 68885 | 6214 | 1017,2 |

Cependant, le PSDI n'est en réalité qu'une manifestation concrète de la stratégie immobilière de l'entreprise, qui est essentiellement axée sur des considérations financières.

Mais que se passe-t-il avec les conditions de travail ?

Sortons un peu de l'argumentation cartésienne de l'Entreprise, qui pour certains pourra paraître abstraite et plongeons-nous concrètement dans la vraie vie, la vie de tous les jours, celle que vivent les salariés.

Les différents sondages proposés par la CGT à l'ensemble des salariés impactés par les projets immobiliers à Lille Métropole, Metz, Amiens, Nancy, et d'autres régions, dressent un constat alarmant. Une spirale infernale semble se mettre en place :

- Le regroupement des salariés sur des sites éloignés pousse ces derniers à demander toujours plus de télétravail ou à recourir au travail partagé.
- Leur charge financière croît. Que ce soit pour se rendre au travail ou en télétravail.
- La réduction des effectifs et les PSDI ont un impact néfaste sur l'organisation du travail, entraînant une augmentation de la charge de travail, l'isolement, la gestion à distance, et finalement la perte de sens au travail.

La délégation CGT constate et dénonce ces effets au quotidien, à la lumière des nombreuses remontées du terrain.

Le Flex Desk et le télétravail sont devenus des moyens d'ajustement visant à optimiser l'utilisation des mètres carrés, mais ils ont pour conséquence une dépersonnalisation des espaces de travail, une réduction des surfaces, une augmentation du bruit engendrant des difficultés de concentration.

Il est devenu courant d'accueillir 10 salariés dans un espace prévu pour 6 postes de travail.

Les 4 salariés excédentaires peuvent toujours s'adonner à une partie de baby-foot en salle de repos ou se détendre dans une salle zen.

À mesure que les regroupements s'intensifient, tout devient trop exigu, que ce soient les parkings, les bureaux ou même la cantine.

Au niveau national, le plan stratégique 2025 prévoit une réduction de 30% du volume du parc tertiaire, soit 1 410 000 mètres carrés, ce qui permettra à l'entreprise de récupérer des millions d'euros.

Mais que deviendra cette manne de liquidité récupérée ?

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT



Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
(facultatif) Téléphone perso : pro :
Grade/ Classification : Métier :
Service/Bureau (nom et adresse) :



Il serait logique de l'utiliser pour des négociations annuelles obligatoires exemplaires, étant donné les répercussions néfastes des PSDI sur les conditions de vie et de travail des salariés. Il serait logique de revaloriser l'indemnité télétravail et de prendre en compte les charges réelles subies par le salarié en télétravail entre autres les coûts flambant de l'énergie

Et que dire du plan carbone, au détriment des salariés ? Si la Direction d'Orange est capable d'émettre des hypothèses sur les gains en carbone par mètre carré libéré grâce aux PSDI, la délégation CGT se questionne sur l'absence de bilan des salariés en télétravail et sur l'absence de prise en compte de leur impact carbone dans l'empreinte carbone de l'entreprise.

La délégation CGT ne peut accepter que la stratégie de l'entreprise, repose en partie sur un PSDI uniquement en quête de profit, au détriment des conditions de vie et de travail des salariés.

Je remercie l'auditoire pour son écoute.

Syndiquez-vous !!!!

***Ne restez pas isolés, rejoignez la CGT FAPT
et son Union Fédérale des Cadres***



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
(facultatif) Téléphone perso : pro :
Grade/ Classification : Métier :
Service/Bureau (nom et adresse) :

